



# LA FGEL, LE CONGRÈS ET L'UNEF

**J**'AIMERAIS rappeler tout d'abord de quelle façon la délégation de la F.G.E.L. est allée à ce Congrès. Nous étions plus de vingt, solidement armés, je veux dire dûment mandatés tant par la cinquantaine de motions votées au Congrès de la F.G.E.L. que par les recommandations, voeux et motions émis après par le Conseil d'administration fédéral.

Nous devons défendre les motions votées au Congrès du mois de mars, et je crois que nous l'avons fait dans toute la mesure du possible, et même au-delà, étant donné le déroulement du Congrès. Le travail effectué durant toute l'année nous permettait d'avoir une position globale cohérente procédant de l'ensemble des problèmes posés, appuyée sur des idées précises au sujet de toutes les questions particulières qui ont été posées au cours de ce Congrès.

Nous avons été présents dans toutes les Commissions, même les moins suivies, et dans toutes nous nous sommes efforcés de développer notre conception syndicale appliquée aux problèmes particuliers qui y étaient traités.

En outre, nous nous sommes retrouvés sinon à la tête, du moins, dans la plupart des cas, le porte-parole d'un certain nombre d'AGE. (1), tant de Paris que de province, très réticentes à l'égard de la politique suivie par le Bureau national (B N) cette année, et nous rejoignant sur nos positions générales. L'ensemble des votes les plus significatifs a fait ainsi apparaître un pôle d'A.G.E. groupées autour de la F.G.E.L. opposé à une autre pôle suivant plus le B.N., et cela dès l'ouverture du Congrès.

## ***Université, Syndicats et Pouvoirs publics***

Les positions que nous avons défendues s'articulaient sur deux thèmes pour lesquelles nous avions des mandata précis :

1. Recentrer les préoccupations de l'U.N.E.F. sur les problèmes universitaires, c'est-à-dire sur les problèmes « professionnels » des étudiants, seule base susceptible de fonder le syndicat, d'associer la grande masse des étudiants et de leur faire prendre conscience de leur situation et de leur originalité. Toute cette partie devant être orientée par une réflexion de l'U.N.E.F. et de tous les étudiants sur les structures, le contenu et les méthodes de l'Enseignement supérieur, ainsi que sur les conditions

du travail étudiant, face aux palliatifs proposés par les pouvoirs publics.

A cette préoccupation était liée de façon réciproque celle de trouver de nouvelles formes de participation des étudiants à la vie syndicale rejoignant ainsi notre volonté de voir les étudiants eux-mêmes prendre en charge leurs problèmes (c'est-à-dire leur enseignement) et non les laisser à une minorité dirigeante ; la prise en charge par les étudiants de leurs problèmes étant à la fois une prise en charge au niveau du travail en Faculté et à celui de la vie du syndicat.

2. A la lumière de la politique pratiquée par les pouvoirs publics à l'égard de l'U.N.E.F. et des autres syndicats (création de la F.N.E.F., réquisition, refus de recevoir, brimades, etc.), mettre en garde les étudiants contre les tentatives d'intégration à l'Etat, de suppression de l'indépendance des syndicats, et de leur destruction, soit brutale, soit insidieuse, était une nécessité absolue. Cela nous conduisit à refuser les structures toutes faites que veulent nous imposer les pouvoirs publics pour discuter avec eux.

## ***Des débats animés***

Les modes de participation, de « coopération » proposés aux syndicats et aux mouvements de jeunesse ne sont que la caricature d'une soi-disant démocratie et visent en fait à essayer de faire cautionner par les organisations démocratiques des choix économiques et sociaux auxquels ils ne participent pas et qui vont à l'encontre de leurs intérêts (cf. grève des mineurs. comme le budget de l'Education nationale).

Des débats assez vifs eurent lieu sur le rapport moral du B.N. auquel la F.G.E.L. et un certain nombre d'autres associations reprochaient son caractère de « catalogue », sans orientation générale qu'on puisse retrouver au niveau de chaque secteur d'activité du mouvement, ainsi que l'absence d'une attitude nette sur les problèmes des rapports de l'U.N.E.F. et des pouvoirs publics..

Ces débats se retrouvèrent en commission générale où il fut parlé :

a) des relations entre l'UNEF et les organismes de gestion parallèles au Mouvement (Uni-Club, Coopé, MNEF). A ce propos fut réaffirmée la nécessité du contrôle très étroit et de la prééminence du syndicat sur ces organismes.

b) des problèmes de la gestion et de la cogestion. Surtout on souligna, la nécessité que cette gestion ou la cogestion se fasse en contact direct avec les étudiants (exemple des comités de restaurants universitaires), ainsi que les problèmes que nous posait l'attitude négative des pouvoirs publics à l'égard de la cogestion (rupture de la parité, nomination de la FNEF, refus de prendre en considération les revendications des étudiants exprimées au Centre national des oeuvres).

c) de l'action revendicative : débats de la Commission information.

d) de l'action intersyndicale. Toute la commission fut d'accord pour essayer d'établir avec les autres syndicats (ouvriers, enseignants, paysans, chercheurs) une plate-forme commune sur les problèmes de condition de vie des étudiants, ainsi que sur notre problème central : la démocratisation de l'enseignement, question concernant l'ensemble des syndicats, ouvriers et paysans. Les principaux thèmes développés au cours de ces discussions par la délégation de la FGEL furent ceux de la nécessité de l'action revendicative primant les tâches de gestion qui restent souvent illusoire étant donné la pratique pour le moins singulière dont usent les pouvoirs publics à l'égard de la cogestion ; nécessité également de ne plus faire de la cogestion ou de la gestion une activité de dirigeants, mais de la mettre à la portée de tout adhérent, permettant le contrôle de l'exécution ; nécessité enfin que nos revendications soient communes avec les autres syndicats pour donner aux étudiants leur place véritablement intégrée dans la nation, ne plus opposer leurs intérêts à ceux des autres travailleurs dont ils sont en fait solidaires.

Pour terminer, j'aimerais éclairer le problème des différentes « tendances » dont certains ont voulu voir la naissance à Dijon. Il s'est trouvé, de fait, dans la majorité du congrès, que bien souvent deux « pôles » regroupant certaines A.G.E. se sont opposés. De là à dire qu'il y avait deux « tendances », il n'y avait qu'un pas à franchir, qui le fut d'ailleurs allégrement. En fait, les deux « pôles » qui sont apparus ne reflétaient

peut-être que deux niveaux de réflexion, certains ayant poussé l'analyse plus que d'autres ; on peut aussi penser, et ce n'est pas contradictoire, que ce congrès a été l'occasion de détruire ce mythe de l'UNEF « monolithique » ; divers courants de pensée ont pu s'exprimer et se confronter, ce qui, sûrement, est le gage du dynamisme de l'UNEF.

Nous pensons en effet que la discussion continue, le dialogue permanent et l'information réciproque entre les différents courants qui se sont manifestés à Dijon est un des points, acquis à l'UNEF, qui lui permet de toujours remettre en question son action et de la dépasser. La FGEL, au congrès, a contribué, nous pensons, à ce que l'UNEF s'engage dans cette voie et paradoxalement les attitudes les plus provocatrices que nous avons pu prendre ont peut-être renforcé le désir de rapprochement entre les associations et de cohésion plus étroite au sein de Mouvement. C'est ici que nous touchons le problème de l'unité et de sa conception. Répétons encore que l'UNEF n'est pas un parti, mais un syndicat qui réunit les gens des horizons les plus divers, ce qui impose une vue dynamique de l'unité en son sein. L'unité, ce n'est pas la lutte de tendances cristallisées sur leurs positions, revendiquant la possession d'une vérité intangible, c'est le dialogue entre les différents courants d'idées qui s'exprime à l'intérieur du syndicat, la volonté de travailler en commun et d'apporter la contribution que l'on se sent en droit de défendre ; c'est aussi l'acceptation de la règle démocratique si sur certains points l'unanimité ne peut arriver à se faire. Mais la règle démocratique risque très vite d'être purement formelle et d'être un leurre s'il n'y a pas de fluidité. Dans l'état actuel du mouvement, l'ossification des tendances fermées et contraignantes ne peut que conduire au jeu bureaucratique et à la tactique d'appareil.

Antoine GRISET,  
Président de la F.G.E.L.

---

(1) Association générale d'étudiants.

### **Combat**

**Semaine du lundi 6 au samedi 11 mai 1963**

**Numéro distribué gratuitement**

**Réalisé par la Fédération des groupes d'études de Lettres (F.G.E.L.)**

**Page 1**